



Aides financières aux clubs - 2023/2024

Aides à la création de clubs

Dotation en matériel, crédit formation ou bons d'achat d'un montant de :

1ère année: 44€ par licence jeunes au-delà des 5 premières, maxi 220€
44€ par licence adultes hommes au-delà des 5 premières, maxi 220€
44€ par licences adulte femmes au-delà des 5 premières, maxi 220€
Calcul en saison 1, dotation pour moitié en saison 1 et saison 2

3ème année: 44€ par licence jeunes au-delà des 10 premières, maxi 220€
44€ par licences adulte hommes au-delà des 10 premières, maxi 220€
44€ par licence adultes femmes au-delà des 10 premières, maxi 220€
Calcul en saison 3, dotation pour moitié en saison 3 et saison 4

**Le calcul final sera effectué la 1ère semaine de mai sur les saisons 1 et 3. Si changement de tarif, ne s'applique qu'en saison 1 et 3.
Une 1ère évaluation pourra être faite au 31/10**

Aides à la formation

EB1 ou AB2J: La malette pédagogique Dispositif Jeunes offerte (Formation validée)

Arbitrage (1): Prise en charge par le Comité de **50%** du coût de la formation initiale

Juge Arbitrage (1): Prise en charge par le Comité de **75%** du coût de la formation initiale
(1): grade Ligue accrédité validé.

Aide à la professionnalisation des encadrants: aide à la formation des CQP Badminton et DEJEPS. Contacter le Comité pour toute demande d'aide.

Aides à l'organisation des compétitions du Comité

RDJ 76: 40€ d'aide par organisation

TDJ 76: 100€ d'aide par organisation

Plateau MiniBad: mise à disposition d'un encadrant si besoin et goûter offert

Aides à l'organisation d'animations "Sport pour tous"

Animation et Développement: 100€ d'aide du Comité par action d'animation ou de développement (Fitminton, Blackminton, AirBad, ...) sous réserve que l'accès ne soit pas limité au club organisateur et sur CR de l'action envoyé au Comité.
1 animation max par club et par saison.

Action Tête De Réseau (TDR)

Dotation en matériel (volants, filets, ...) ou bons d'achat d'un montant défini chaque année en fin de saison.

Critères obligatoires:

- Respecter les statuts fédéraux (1 adhérent = 1 licence)
- Avoir plus de 50 licenciés
- Avoir moins de 70% de compétiteurs adultes

Critères supplémentaires:

- Avoir une école de jeunes labellisée
- Organiser au moins une compétition pour le compte du Comité 76
- Avoir au moins 1 équipe inscrite en InterClubs Jeunes du Comité 76
- Avoir un arbitre ou JA de niveau au moins Ligue Accrédité licencié au club

Dotation distribuée aux seuls clubs présents lors de l'AG du Comité